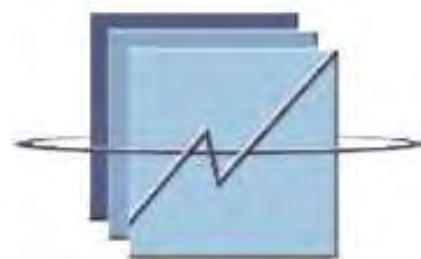




REPUBLIQUE DU SENEGAL
 LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



ANSD
 Agence Nationale de
 la Statistique et de la Démographie

SITUATION ECONOMIQUE

ET SOCIALE DU SENEGAL

EDITION 2006

Directeur Général, Directeur de Publication	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Ibrahima SARR
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE

Mamadou Fallou Mbengue - Khalil El Gazri - Momar Ballé Sylla - Mamadou Ndao
Aliou Gaye - Mamadou Bah - Mme Bineta Mbow Guissé - Bakary Djiba - El hadji Malick Diamé

COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Coordination : Mory Diouss
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Binetou Camara
3. EDUCATION ET FORMATION	Djibril Ndoye & Ahmed Tidiane Diallo
4. EMPLOI	Marième Fall & Macoumba Diouf
5. SANTE	Thierno Diouf & Meissa Ndour
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril Ndoye
7. AGRICULTURE	Insa Sadio
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou Faye
9. ELEVAGE	Insa Sadio
10. PECHE MARITIME SENEGALAISE	Mme Astou Ndiaye
11. TRANSPORT	Papa Seyni Thiam
12. TOURISME	Adama Seck
13. JUSTICE	Assane Thioune
14. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Adama Seck
15. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime Nagnonhou
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar Seck
17. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou Kane & Ousseynou Sarr
19. PRIX	Baba Ndiaye
20. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

Rue de Diourbel x rue de Saint Louis - B.P. 116 Dakar R.P.

Tél. (221) 33 869 21 39 - 33 825 33 32 - 33 825 00 50 • Fax : (221) 33 824 36 15

E-mail : statsenegal@yahoo.fr • Site internet: www.ansd.sn

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers

SOMMAIRE

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	4 à 7
AVANT PROPOS	8
PRESENTATION DU PAYS	9
1. DEMOGRAPHIE	10 à 25
2. EDUCATION ET FORMATION	26 à 61
3. EMPLOI	62 à 77
4. SANTE	78 à 95
5. ASSISTANCE SOCIALE	96 à 107
6. AGRICULTURE	108 à 117
7. ENVIRONNEMENT	128 à 132
8. ELEVAGE	128 à 133
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	134 à 141
10. TRANSPORT	142 à 151
11. TOURISME	152 à 155
12. JUSTICE	156 à 175
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	176 à 181
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	182 à 191
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	192 à 197
16. COMMERCE EXTERIEUR	198 à 205
17. COMPTES ECONOMIQUES	206 à 215
18. PRIX	216 à 219
19. FINANCES PUBLIQUES	220 à 225
TABLEAUX ANNEXES	226 à 278
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	279

III-EMPLOI

INTRODUCTION

Malgré les efforts consentis par l'Etat, la situation de l'emploi reste mal connue au Sénégal. En effet, les seules données sur l'emploi disponibles sont issues des recensements et des Enquêtes auprès des ménages dont les délais de diffusions et la périodicité ne sont toujours pas respectés.

La dernière enquête spécifique sur l'emploi date de 1991. Par ailleurs, les enquêtes 123 réalisées en 2001-2002, dont l'ambition était d'améliorer les statistiques sur l'emploi et le marché du travail dans les pays de l'UEMOA, comportent un important volet sur le secteur formel et informel, seulement elles sont limitées à la zone urbaine de Dakar.

Et pourtant, une meilleure connaissance du secteur de l'emploi devient une exigence à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement à travers les Stratégies de Réduction de la pauvreté.

Dans ce présent document, la situation de l'emploi sera retracée à travers les données du dernier Recensement Général de la Population (2001-2002), de l'enquête 123 (2002-2002), de la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002) et de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (2005-2006). Ces données vont permettre de retracer l'évolution de la situation de l'emploi au Sénégal de 2001 à 2006.

I- DEFINITION DES CONCEPTS

Les définitions ci-dessous sont celles adoptées par le Bureau International du Travail (BIT).

La Population potentiellement active

La population potentiellement active représente toutes les personnes en âge de travailler. L'âge minimum retenu par le BIT est de 15 ans, tout en donnant la latitude aux pays de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Par conséquent, cet âge peut varier d'un pays à un autre et d'une enquête à l'autre. Il est fonction de l'objectif visé.

Le taux d'activité global est défini comme le rapport du nombre d'actifs (occupés et chômeurs au sens strict du BIT) sur la population en âge de travailler.

Population inactive La population inactive est constituée essentiellement d'élèves et étudiants, de personnes au foyer et de retraités.

La population occupée comprend les personnes âgées de 15 ans et plus (15-64 ans), ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours d'une période de référence. Elles peuvent être salariées, travaillant pour son propre compte, employeurs ou aides familiales. Parmi ces occupées, on peut trouver des personnes temporairement absentes pour une maladie, en congés de maternité, etc.

Le taux d'occupation est défini comme le rapport du nombre d'occupés sur la population en âge de travailler (Population active).

Le chômage Selon le BIT, le chômeur est quelqu'un qui remplit les trois critères suivants (i) être sans d'emploi dans la période retenue, (ii) être à la recherche d'un emploi et (iii) disponible pour occuper un emploi dans un délai de deux semaines. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeur sur la population en âge de travailler (Population active).

II- L'EMPLOI SELON LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2001-2002

Les données analysées dans cette partie, sont issues du troisième RGPH réalisé en 2001-2002 au Sénégal. Les questions sur l'emploi portent sur les douze derniers mois précédant le recensement, il s'agit donc de l'emploi habituel. Elles s'adressent aux individus âgés de 6 ans et plus.

L'analyse des données du RGPH III estime la population active à 3 652 501 personnes, soit 45,1% de la population âgées de 6 ans et plus (Tableau n°1). Par ailleurs, les inactifs représentent plus de la moitié de la population quel que soit le milieu de résidence (56,4% en milieu urbain et 54,9% en milieu rural).

La proportion d'hommes actifs (63,8%) est deux fois plus importante que les femmes actives (27,3%), ceci quel que soit le milieu de résidence. Cependant, la comparaison selon le milieu de résidence, montre plus d'actifs en milieu rural (46,2%) qu'en milieu urbain (43,6%).

Tableau 3.1 : Répartition de la population de 6 et + selon le statut dans l'occupation, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masc	Fémi	Tot	Masc.	Fém.	Tot	Masc.	Fémi.	Tot
Actifs	60,3	27,3	43,6	66,4	27,3	46,2	63,8	27,3	45,1
Inactifs	39,7	72,7	56,4	33,6	72,7	53,8	36,2	72,7	54,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source RGPH III, ANSD, Sénégal

2.1- La population active occupée

L'examen des données du RGPH II (Tableau 2) révèle que l'essentiel des actifs occupés sont âgés de 15 à 29 ans, quel que soit le milieu de résidence avec des proportions plus élevées en milieu urbain (41,7%) qu'en milieu rural (38%).

Le travail des enfants de 6 à 14 ans, est quatre fois plus fréquent en milieu rural (15,5%) qu'en milieu urbain (4,6%). Pour cette tranche d'âge, les filles sont plus nombreuses dans le marché du travail que les garçons du même âge, quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 3.2 : Répartition de la population active occupée selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe

Age	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
6-14ans	4,2	5,2	4,6	15,1	16,6	15,5
15-29ans	42,2	40,7	41,7	38,5	36,8	38,0
30-44 ans	33,2	32,9	33,2	24,6	27,0	25,3
45 ans +	20,4	21,2	20,5	21,8	19,6	21,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source RGPH III, ANSD, Sénégal

2.2- La population active occupée et le niveau d'instruction

Tableau 3.3 : Répartition des actifs occupés selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mascu	Fémin	Total	Mascu	Fémin	Total	Mascu	Fémin	Total
Primaire	70,5	29,5	100,0	77,6	22,4	100,0	72,9	27,1	100,0
Secondaire	70,5	29,5	100,0	84,0	16,0	100,0	73,2	26,8	100,0
Supérieur	75,6	24,4	100,0	85,6	14,4	100,0	77,0	23,0	100,0
Ensemble	71,1	28,9	100,0	79,4	20,6	100,0	73,4	26,6	100,0

Source RGPH III, ANSD, Sénégal

L'examen du tableau 3 montrent une prédominance des hommes occupés sur les femmes, quel que soit le niveau d'instruction et le milieu de résidence, avec des écarts entre hommes et femmes occupés plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain.

De plus, il apparaît que le niveau d'instruction des hommes augmente avec le nombre d'actifs occupés, alors que pour les femmes c'est la tendance inverse. En effet, si pour les hommes la proportion d'actifs occupés passe de 72,9% pour le primaire à 77% pour le secondaire, avec une amélioration de 4 points, pour les femmes cette proportion passe de 27,1% à 23%, soit une diminution du même nombre de points.

III- EVOLUTION DE L'EMPLOI A TRAVERS LES ENQUETES MENAGE (ESAM II ET ESPTS_2005)

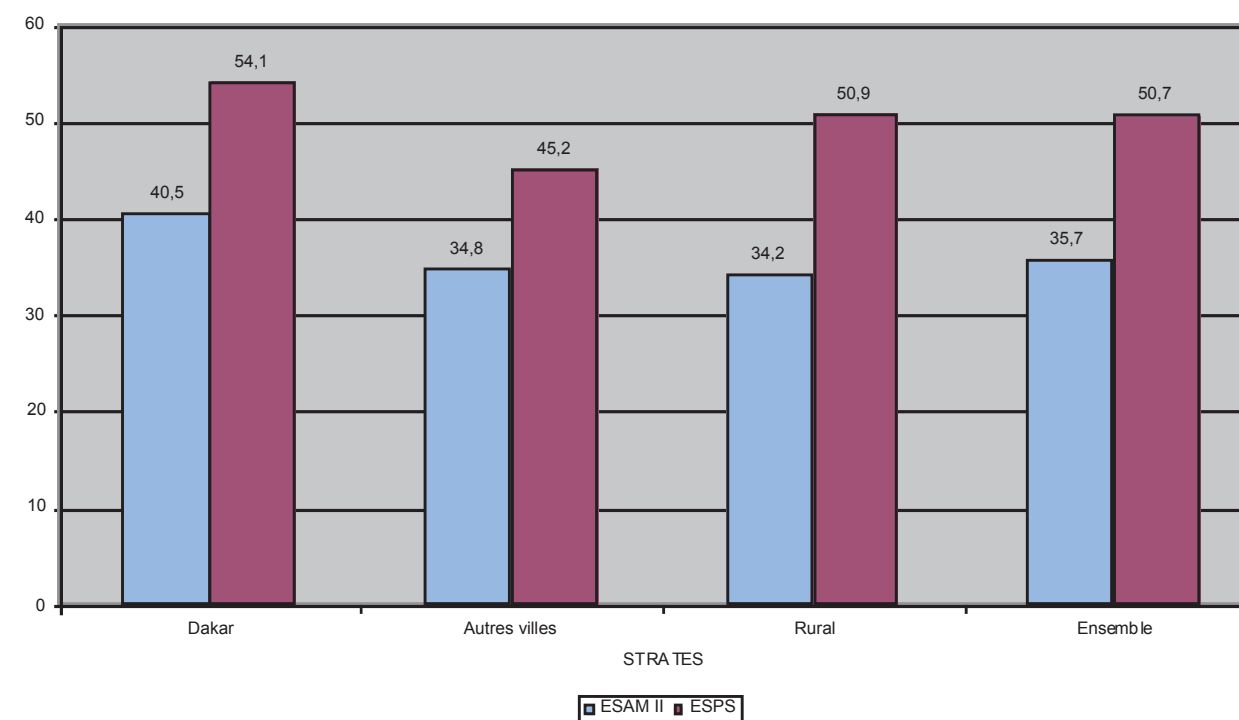
L'objet de cette partie est de tracer l'évolution des indicateurs de l'emploi à travers les données de l'ESAM II réalisée en 2001-2002 et de l'ESPTS de 2005. Par soucis de comparaison, le deuxième passage de l'ESAM II a été retenu parce que sa période de réalisation correspond à celle de l'ESPTS.

L'emploi des sept derniers jours ayant précédés l'enquête, c'est-à-dire l'emploi actuel, sera considéré pour mesurer l'évolution. Pour ces deux enquêtes la question sur l'emploi a été posée aux individus âgés de 6 ans et plus, ce qui permet de calculer le travail des enfants. Seulement, pour l'essentiel de l'analyse, les indicateurs seront calculés pour la population âgée de 10 ans et plus.

3.1- La population active

Pour cette partie, le taux d'activité est obtenu en rapportant le nombre d'actifs (occupés et chômeurs au sens strict du BIT) sur la population de 10ans et plus. Sources Enquête

Graphique 3.1 : Evolution du taux d'activité entre ESAM II et ESPTS



de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPTS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal; Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal

La comparaison des données de l'ESPTS et de l'ESAM II, (Graphique 1) montre une augmentation du nombre d'actifs quel que soit le milieu de résidence. En effet au niveau national, un peu plus de la moitié (50,7%) de la population de 10 ans et plus est présente dans le marché du travail en 2005 contre seulement 35,7% en 2002, soit une augmentation de 15 points. Cet accroissement est plus accentué en milieu rural (16,7 points) qu'à Dakar (13,6 points) et les Autres Villes (10,4 points).

Tableau 3.4 : Evolution du taux d'activité et du taux d'occupation de 2002 (ESAM 2) à 2005 (ESPS) pour la population de 10 ans et plus

	ESAM2		ESPS	
	d'activité	d'occupation	d'activité	d'occupation
Dakar	40,5	35,0	54,1	41,0
Autres villes	34,8	31,6	45,2	34,8
Rural	34,2	31,4	50,9	38,9
Ensemble	35,7	32,3	50,7	38,7
Hommes	47,5	42,5	66,6	53,6
Femmes	25,5	23,4	36,9	25,5

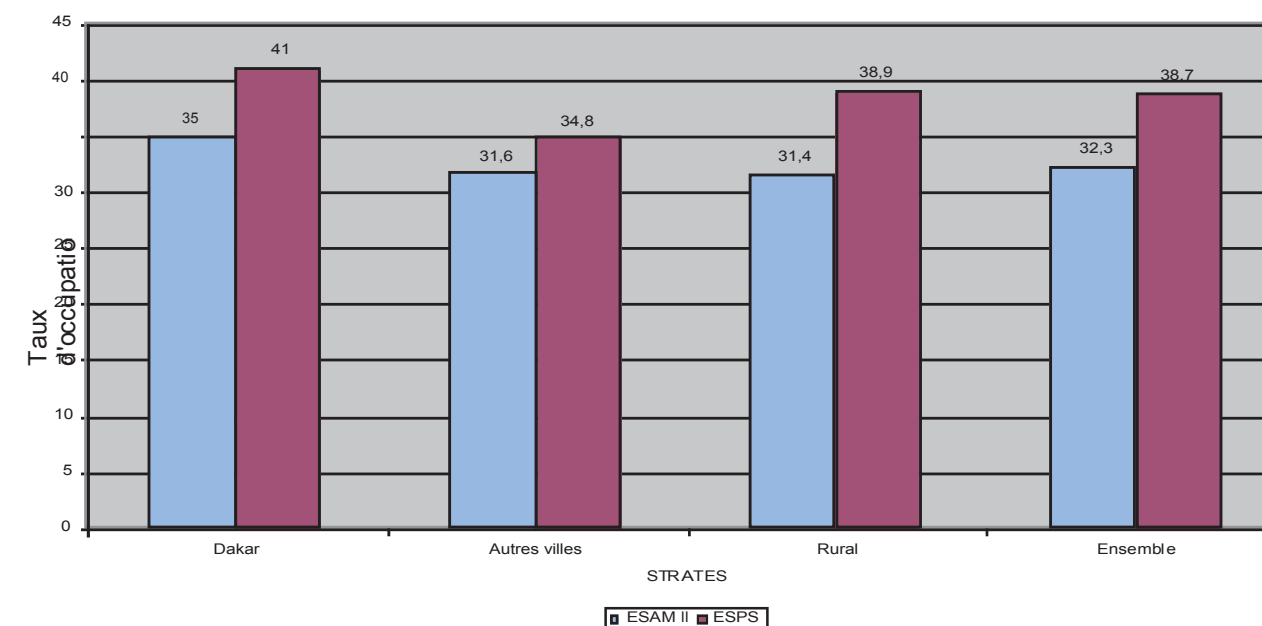
Source ESAM II (2001-2002), ESPS (2005-2006), ANSD, Sénégal

La comparaison du taux d'activité selon le genre, entre ESAM II et ESPS (Tableau 3.4) donne une augmentation de 19 points pour les hommes (passant de 47,5% à 66,6%) et seulement 11 points pour les femmes (passant de 25,5% à 36,9%). Ce qui traduit l'accroissement de la population.

3.2- La population occupée

L'occupation des sept derniers jours pour la population de 10 ans et plus (Graphique 3.2) a connu une augmentation entre 2002 et 2005, quel que soit le milieu de résidence. En effet, au niveau national le taux d'occupation passe de 32,3% en 2001-2002 à 38,7% en 2005-2005, soit une amélioration de 6,4 points. Cette amélioration est plus marquée en milieu rural avec des proportions passant de 31,4% en 2002 à 38,9% en 2005. La comparaison selon les strates révèle les mêmes tendances. Cette situation peut être liée à l'emploi des sept derniers jours, qui ne traduit pas forcément la réalité, car la période de référence est trop courte. Une personne peut travailler les sept derniers jours et chômer le reste de l'année, ou vice versa.

Graphique 3.2 : Evolution du taux d'occupation entre ESAM II et ESPS, selon



Sources Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal; Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal

3.3- La situation des enfants occupés

L'occupation actuelle des enfants de 6 à 14 ans a considérablement baissé (tableau 5) entre 2001 et 2005 quel que soit le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 3.5: Taux d'occupation (%) des enfants âgés de 6 à 14 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	ESAM II	ESPS2005	ESAM II	ESPS2005	ESAM II	ESPS2005
Dakar	8,4	5,1	5,9	3,1	7,1	4,1
Autres villes	9,3	5,8	5,5	1,6	7,3	3,7
Rural	15,6	11,0	9,1	5,7	12,4	8,4
Ensemble	12,3	9,0	7,3	4,5	9,8	6,8

Source Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006) et ESAM 2 (2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal

Cette situation est certainement imputable aux politiques menées par le BIT dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants. Cette baisse est de l'ordre de 3 points au niveau national avec des taux d'occupation passant de 9,8% en 2002 à 6,8% en 2005. La comparaison au niveau des strates montre une baisse plus accentuée en milieu rural (4 points) et dans les autres villes (3,6 points) qu'à Dakar urbain (3 points).

3.4- La branche d'activité/actuelle des enfants de 6 à 14

Tableau 3.6 : Répartition des enfants occupés, âgés de 6 à 14 ans

selon Branche d'activité/activité actuelle

Branche d'activité	Homme		Femme		Total	
	ESAM II	ESPS	ESAM II	ESPS	ESAM II	ESPS
Agric., Elev. et forêt	55,4	70,0	49,4	72,5	53,2	70,8
Pêche	3,2	3,7		0,6	2,0	2,7
Extraction						
(Mine, Carrière)	0,3	0,2	1,1	0,0	0,6	0,2
fab. prod. ALIM.						
boissons et tabacs	1,2	0,3	1,9	0,4	1,5	0,3
Branches manufacturières	9,4	6,3	1,5	1,1	6,5	4,6
Eau, Electricité et gaz	1,1	0,7		0,0	0,7	0,5
B.T.P	8,9	3,7	0,3	0,4	5,6	2,6
Commerce	7,4	5,6	15,8	3,8	10,5	5,0
Restaurants et Hôtels	0,4	2,1	0,1	0,8	0,3	
Transports et Communications	5,1	1,6		0,2	3,2	1,1
Autres services. marchands	6,8	7,1	6,7	1,9	6,8	5,4
Services domestiques	0,9	0,2	19,5	19,0	7,9	6,4
Admin. Publiques	0,2	0,1	1,0		0,5	0,0
Admin. Privées	0,1	0,0	0,8	0,0	0,3	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006) et ESAM 2 (2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal

L'agriculture est encore la plus grande utilisatrice d'enfants au Sénégal (tableau 6). En effet, quel que soit le sexe, la proportion d'enfants travaillant dans l'agriculture a augmenté entre 2001 et 2006. Au niveau national, cette proportion est passée de 53,2% à 70,8%, soit une augmentation de près de 17 points entre 2002 et 2005.

Les autres secteurs comme le commerce (10,5% en 2002 contre 5%), les branches marchandes (6,8% en 2002 contre 5,4% en 2005) et les services domestiques (7,9% en 2002 contre 6,4%) bien que dominantes, utilisent de moins en moins cette main-d'œuvre très économique. Les enfants qui exercent dans le commerce et les branches marchandes,

soutiennent souvent, une famille démunie en vendant des petits objets sans valeurs, cirant des chaussures, lavant des voitures, etc.

Ces enfants sont quasi absents dans l'administration publique et privée, quel que soit le sexe. Dans les branches comme la fabrication de produits alimentaires, l'eau/électricité/gaz et l'extraction de mines, la proportion d'enfants de 6 à 14 ans reste faible, avec des pourcentages atteignant rarement 1%. Dans ces grandes entreprises, la réglementation sur l'âge et la durée du travail est en général, respectée.

La comparaison selon le genre fait ressortir une augmentation plus rapide de la main d'œuvre agricole féminine, avec des écarts passant de 23 points pour les hommes contre 14,9 points pour les femmes. Les autres secteurs, comme les services domestiques sont, dans l'immense majorité, occupés par les filles avec 19,5 % en 2002 et 19,0% en 2005 contre seulement 0,9% en 2002 et 0,2% en 2005 pour les garçons. Il faut noter cependant, une diminution des filles dans le commerce (15,8% en 2002 et 3,8% en 2005) les branches manufacturières (1,5% en 2002 contre 1,1% en 2005) et les restaurants et hôtels (2,1% en 2002 contre 0,1% en 2005).

3.5 - Le travail des jeunes de 15 à 24 ans

L'ESPS et l'ESAM II (tableau 7) montrent une augmentation rapide du taux d'activité et d'occupation des jeunes âgés de 15 à 24 ans, quel que soit le milieu de résidence. En effet, au niveau national, le taux d'activité passe de 31,7% en 2002 à 38,7% en 2005, soit une augmentation de 8 points. L'occupation montre les mêmes tendances, passant de 27,2% en 2002 à 32,8% en 2006, soit une augmentation de près de 6 points.

La répartition du taux d'activité selon le milieu de résidence montre des écarts plus importants à Dakar (10 points) que dans les autres villes (1,5 points) et le milieu rural (7,2 points).

Tableau 3.7 : Répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon la situation par rapport à l'emploi et la strate

	Dakar		Autres villes		Rural		Ensemble	
	ESAM II	ESPS	ESAM II	ESPS	ESAM II	ESPS	ESAM II	ESPS
Proportion d'actifs	33,3	43,5	29,4	30,9	31,5	38,7	31,7	38,5
Proportion d'occupés	27,0	34,1	26,1	26,2	31,5	34,6	27,2	32,8

Source Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006) et ESAM 2 (2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal

IV- L'EMPLOI DANS LE SECTEUR INFORMEL

Par opposition au "secteur formel", le "secteur informel" comprend toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes de la législation du travail et les conventions collectives. Cependant, tous les trois secteurs de l'économie (primaire, secondaire et tertiaire) y sont représentés. En fait, le secteur Informel peut être considéré comme le complément ou le prolongement du secteur formel, en ce sens que le patronat profite du dérèglement du secteur pour créer les mêmes emplois que le secteur formel avec des personnels à moindre coût. C'est un secteur caractérisé par un manque de données fiables rendant ainsi les estimations difficiles. Les seules données disponibles sur le secteur informel au Sénégal, sont l'ESPS et les enquêtes 123 qui se limitent à la zone urbaine de Dakar.

4.1- Le secteur informel avec l'ESPS

Les données de l'ESPS réalisée en 2005, ont permis d'estimer l'emploi dans le secteur informel à 2 637 106 personnes. Plus de la moitié de ces individus (62,5%) sont des hommes contre 37,5% de femmes. Parmi ces individus, près de 21% sont localisés à Dakar urbain, 64,4% en milieu rural et près de 15 % dans les autres villes. Ces employés du

travailler ailleurs pour survivre. Ils sont souvent prêt à exercer n'importe quel travail.

Tableau 3.8 : Répartition de la population active occupée du secteur informel selon le milieu de résidence et le sexe

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	289267	17,5	256242	25,9	545509	20,7
Autres villes	250259	15,2	143085	14,5	393344	14,9
Milieu rural	1108804	67,3	589450	59,6	1698254	64,4
Total	1648330	100,0	988777	100,0	2637107	100,0

Sources ESPS 2005-2006, ANSD, Sénégal

4.2- le secteur informel dans la région de Dakar

L'exploitation des données de la phase 2 de l'Enquête 123 réalisée en 2003 sur la zone urbaine de Dakar, montre que la région de Dakar compte 281 600 unités de production informelles (UPI), employant 434 200 personnes dans les branches marchandes non agricoles. Ces résultats montrent l'importance économique du secteur informel à Dakar.

L'essentiel des emplois dans le secteur informel (Tableau 9) sont des emplois précaires tels que les travailleurs à leurs propres comptes (54,4%) et les apprentis (16,9%). Les cadres moyens, agents de maîtrise et les cadres supérieurs représentent une infime minorité. Les femmes travaillent pour la majeure partie à leur propre compte (56,3%).

Tableau 3.9 : Répartition des occupés du secteur informel selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP) et le sexe

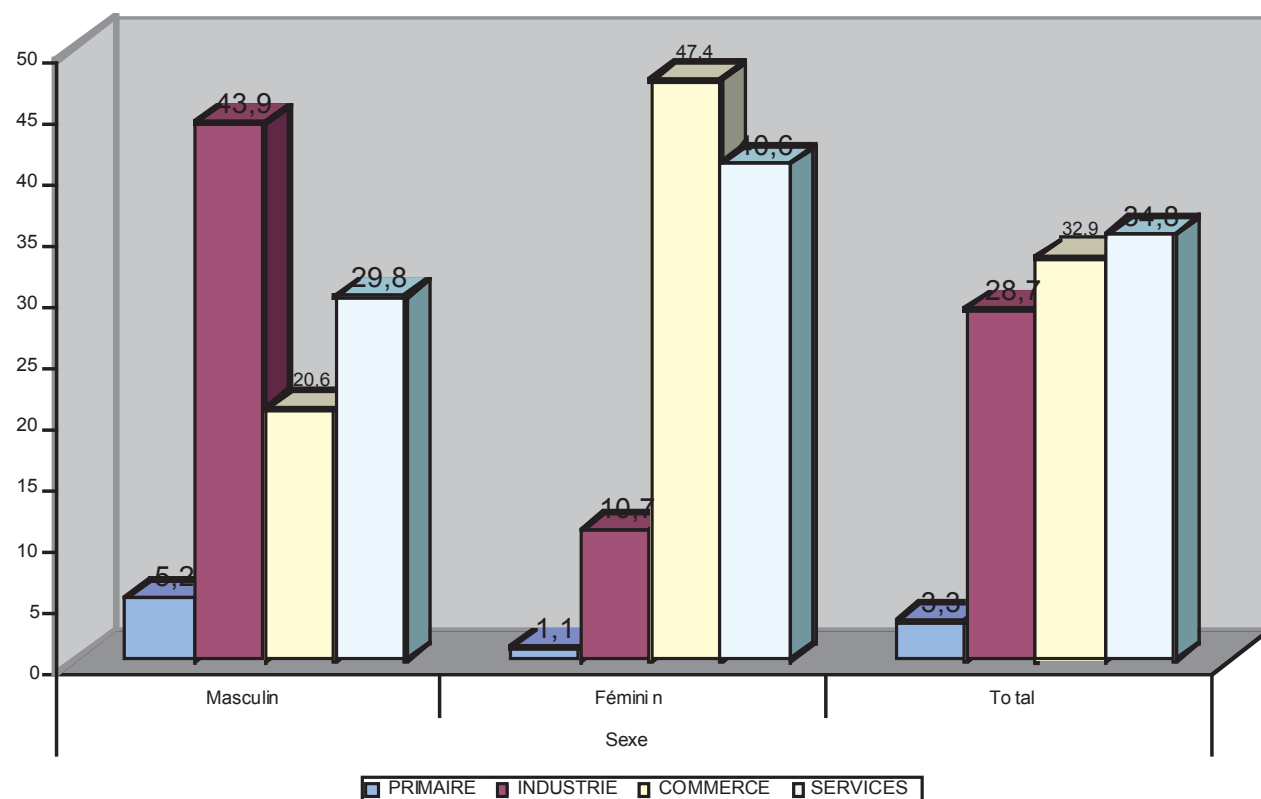
CSP	Sexe		
	Homme	Femme	Total
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	0,1	0,1	0,1
Cadre moyen, agent de maîtrise	0,2	0,4	0,3
Employé, ouvrier qualifié	4,8	4,3	4,7
Employé, ouvrier semi qualifié	5,2	5,1	5,2
Manœuvre	10,5	13,5	11,3
Patron	2,0	1,8	2,0
Travailleur à son propre compte	53,7	56,3	54,4
Apprenti	17,7	14,7	16,9
Aide familial	5,6	3,7	5,1
ND	0,1	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Sources Enquête 123, 2001-2002, ANSD, Sénégal

La répartition des emplois du secteur informel selon le secteur d'activité (Graphique 3.3) montre que le commerce (32,9%) et les services (34,8%) utilisent la plus grande majorité de personnes à la différence du secteur Primaire qui emploie une minorité de CM (3,3%). La comparaison selon le sexe montre des disparités, car les femmes sont occupées pour la majeure partie dans le commerce (47,4%) et les services (48,6%). Ce sont souvent les petits commerces, les vendeuses de beignets et les services domestiques.

Elles sont quasi absentes dans le secteur primaire (1,1%), alors que les hommes sont concentrés dans l'industrie (43%) et les services (29%).

Graphique 3.3: Répartition des occupés selon le secteur d'activité et le sexe
Sources Enquête 123, 2001-2002, ANSD, Sénégal



La plupart des employés du secteur informel sont payés aux bénéfices (47,5%) et à la tâche (11,3%). Seule 18,1% ont un salaire fixe et 14,7% ne sont pas rémunérés. Près de 58% des femmes du secteur informel sont rémunérées aux bénéfices. En faisant le rapprochement avec la catégorie socioprofessionnelle (tableau 3.9), il apparaît que ceux qui travaillent pour leur propre compte sont ceux qui sont rémunérés aux bénéfices (tableau 3.10).

Tableau 3.10 : Répartition des occupés du secteur informel selon le mode de rémunération et le sexe

Mode de rémunération	sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	12,4	24,8	18,1
Au jour ou à l'heure de travail	6,3	1,3	4,0
A la tâche	15,5	6,4	11,3
Commission	5,1	2,2	3,8
Bénéfices	38,9	57,8	47,5
En nature (produits, nourritures)	0,5	0,7	0,6
N'est pas rémunéré	21,4	6,7	14,7
Total	100,0	100,0	100,0

Sources Enquête 123, 2001-2002, ANSD, Sénégal

V- L'EMPLOI DANS LE SECTEUR MODERNE

Le secteur moderne se définit comme l'ensemble des sociétés et entreprises de l'administration publique, privée et mixte se trouvant en milieu urbain. De 1997 à 2006, les salaires des différentes branches du secteur moderne ont connu une amélioration, les transports et télécommunications encore plus (Tableau). Quelle que soit la branche considérée et l'année d'exercice considérée, les salaires saisonniers sont nettement plus basses que les permanents

Tableau 3.11 : Répartition des fonctionnaires du secteur moderne selon l'année d'exercice et le type de salaire

Exercice	Industries Alimentaires			Commerce			Transport, télécommunication		
	permanent	saisonnier	global	permanent	saisonnier	global	permanent	saisonnier	global
1997	28 306 360	7 657 241	35963600	14 535 071	485 752	15020823	27 937 197	1 482 602	29419800
1998	29 370 597	7 198 569	36569166	16 697 221	704 106	17401326	33 731 567	1 544 870	35276438
1999	34 189 228	7 098 987	41288215	18 330 795	782 603	19113398	31 932 413	1 952 561	33884974
2000	35 652 349	5 958 470	41610819	20 082 258	353 144	20435402	33 064 764	1 564 624	34629388
2001	39 251 472	4 174 880	43426352	19 814 092	307 700	20121792	39 295 131	1 347 633	40642764
2002	43 499 839	4 429 136	47928976	22 511 352	874 176	23385528	48 136 447	1 630 090	49766537
2003	41 533 803	3 607 703	45141506	26 904 765	477 111	27381876	57 911 818	1 917 069	59828887
2004	47 078 945	4 198 921	51277866	30 332 877	370 367	30703245	54 908 301	1 686 245	56594546
2005	41 056 199	7 235 855	48292054	32 310 861	258 744	32569605	68 382 470	1 737 876	70120346
2006	46 434 779	7 689 421	54124199	33 600 009	219 712	33819721	79 510 985	1 182 601	80693586

Source CUCI, ANSD, Sénégal

V- LE CHOMAGE

Le chômage constitue un indicateur de tension du marché du travail marquant le disfonctionnement entre la demande et l'offre. C'est un indicateur très conjoncturel et largement tributaire des lois économiques et sociales. Au niveau agrégé, le chômage affecte autant les hommes que les femmes mais d'une manière générale, il reste fortement corollaire à l'âge, au niveau d'instruction et varie selon les zones de résidence. L'indicateur est mesuré sous forme de taux obtenu à partir du rapport du nombre de chômeurs à la population active.

5.1- Caractéristiques du chômage

D'après les données de l'enquête de suivi de la pauvreté (ESPS) réalisée en 2005-2006, le taux de chômage au Sénégal est estimé à 10,0% de par la définition du Bureau International du Travail (BIT). Cela signifie que sur 10 (dix) personnes actives recensées, au moins une est au chômage. Sur cette base, le taux de chômage reste quasiment le même qu'en 2002 avec 9,7% selon l'ESAMII, même si de légères fluctuations pourraient être relevées à cause de l'effet conjoncture durant cette période (2001-2006). Toutefois, des différences notoires du taux de chômage ont été relevées selon qu'on se situe en milieu rural ou urbain. En 2006, le chômage reste assez faible en milieu rural car sur 100

actifs, seulement 6 sont dépourvus d'emploi. Cette faiblesse du chômage en zone rurale mérite d'être relativisée, car pouvant découler de la période de collecte l'enquête ESPS, qui s'est déroulée durant une période post hivernale où l'essentiel des activités du moment, tourne autour de l'agriculture qui occupe potentiellement près de six personnes sur dix (58%). Avec un taux de 13,6% à Dakar et de 9,2 % dans les autres villes en 2002, ces deux strates ont connu, une augmentation du chômage en 2006, avec un taux avoisinant respectivement 16% et 11%.Cependant, cette tendance d'évolution ne s'observe pas en zones rurales, bien au contraire, car une chute de deux points a été relevée, passant effectivement de 8,2% en 2002 à 6,3% en 2006.

D'une façon générale, on a relevé, qu'en 2006, le taux de chômage est plus accentué chez les femmes (13,6%) que chez les hommes (7,9 %).

5.2- Le chômage selon les groupes d'âge

Comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les inégalités du chômage restent toujours de rigueur à travers les différentes franges de la population. Les derniers résultats de l'enquête de Suivi de la pauvreté au Sénégal confirment cette tendance en montrant des inégalités considérables du chômage de par l'âge et le sexe mais aussi à travers le niveau d'instruction et les milieux de résidence. Ainsi, au Sénégal les jeunes sont plus victimes du fléau du chômage et la tranche d'âge 15-34 ans est la plus concernée car près de trois quarts des demandeurs d'emploi (73,9%) se situeraient dans cette tranche. Une tranche dans laquelle on retrouve aussi bien des hommes que des femmes.

5.3- Le chômage selon le sexe et le milieu de résidence

Comme précédemment annoncé le chômage touche véritablement toutes les touches de la population potentiellement active d'une manière ou d'une autre selon le sexe et le milieu de résidence. Ainsi sur le plan global, plus de la moitié des chômeurs sénégalais sont des hommes (50,3%). Toutefois, de par le sexe, on note quelques différences entre ces chômeurs à travers les différents milieux de résidence. C'est ainsi qu'on a relevé qu'à Dakar, plus d'un chômeur sur deux est une femme (50,5%), de même qu'en milieu rural (50,8%).Cependant dans les villes outre que Dakar, les hommes souffrent plus du chômage (54,4%).

Tableau 3.12 : Le chômage selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe		Dakar	Autres villes	Milieu rural	Total
Masculin	Effectif	85272	35648	55931	176851
	%	49,5	54,4	49,2	50,3
Féminin	Effectif	87033	29847	57638	174518
	%	50,5	45,6	50,8	49,7
Total	Effectif	172305	65495	113569	351369
	%	100	100	100	100

Source ESPS 2006, ANSD, Sénégal

5.4- Le chômage selon le niveau d'instruction

L'éducation, contrairement aux idées reçues, n'est pas toujours la clé du problème du chômage. Certes L'éducation est importante car elle nourrit l'espoir de trouver un emploi plus ou moins décent, mais il faut avoir une vue d'ensemble du problème de chômage qui croit de plus en plus, notamment chez les jeunes, Cette croissance du chômage des jeunes, s'explique tout simplement par l'arrivée très tôt sur le marché du travail sans métier ni un niveau intellectuel assez élevé, mais aussi par des offres d'emploi de plus en plus sélectives. Cette tentative d'explication se confirme avec les chiffres de l'ESPS 2005_2006, révélant que sur 10 chômeurs ayant entre 15 et 34 ans, près de 5 d'entre eux n'ont aucun niveau d'instruction et 4 n'ont guère dépassé le secondaire. Et c'est en cela que réside la difficulté d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Dés lors, Il est important de trouver des solutions globales mais aussi spécifiques si cela est nécessaire, pour faciliter l'insertion des chômeurs. Et ces solutions doivent véritablement être axées sur des stratégies de formations métiers en adéquation avec le marché du travail.

Tableau 3.13 : Répartition des chômeurs de 15 à 34 ans selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	effectifs	pourcentage
Aucun	126954	48,9
Préscolaire	174	0,1
Primaire	71319	27,5
Moyen	35985	13,9
Secondaire	17776	6,9
Supérieur	6220	2,4
Autre	928	0,4
Total	259356	100

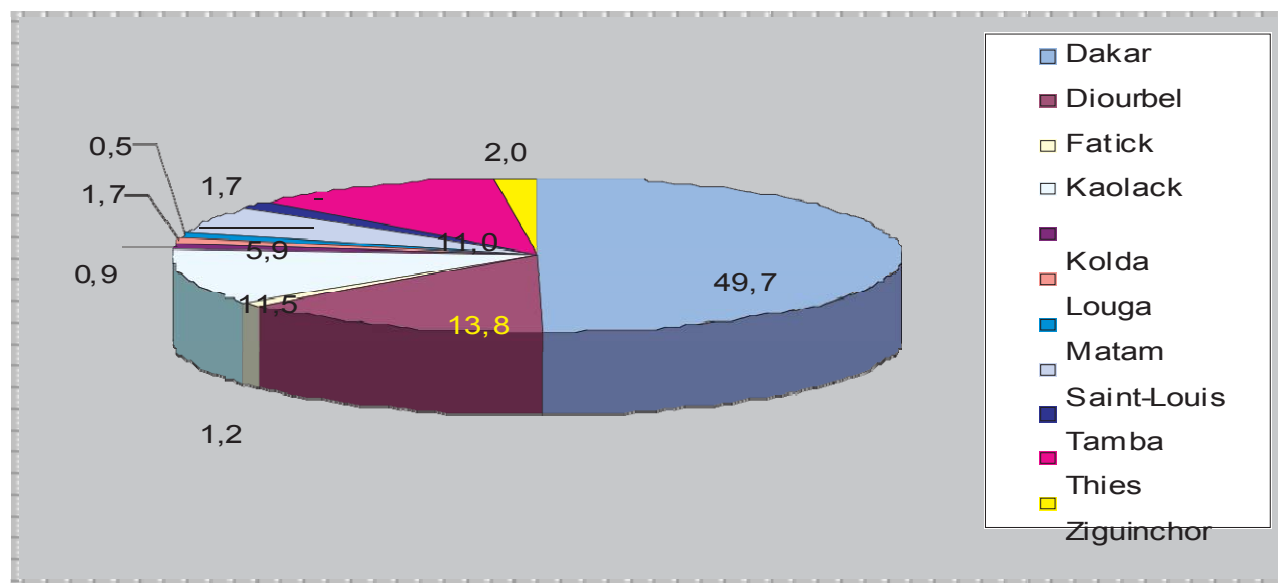
Sources ANSD, ESPS_2006

5.5- Le chômage selon les régions et le milieu de résidence

A des degrés différents, le chômage a touché véritablement toutes les régions du Sénégal d'après les résultats de l'ESPS (Graphique). Toutefois l'essentiel des demandeurs d'emploi se concentre dans la région de Dakar et tourne autour de 49,7 %, soit près de la moitié des chômeurs, et puis viennent les régions de Diourbel (13%), Kaolack (11,5%), Thiès (11%) , Saint-Louis (5,9%) et Ziguinchor (2%).La région de Matam souffre moins du problème du chômage (0,5 %), suivi de Kolda (0,9%) et de Fatick (1,2%), et enfin arrivent Tambacounda (1,7%) et Louga (1,7%).

L'occupation de la première place de la région de Dakar par rapport au chômage comparée aux autres entités, s'explique par l'effet surpeuplement avec plus de 2 millions d'habitants dont l'essentiel est fourni par l'exode rural motivé par la quête d'emploi. Ce qui revient à dire que Dakar attire beaucoup plus de chômeurs que les autres capitales régionales à cause de la concentration massive de l'essentiel des branches d'activités pourvoyeuses d'emplois. Cette situation n'est pas sans conséquences, car le problème de la prise en charge de ce flux se pose véritablement ainsi que le problème de l'urbanisation, d'autant plus que la création d'emploi ne croit pas au même rythme que la demande.

Graphique 3.4 : Répartition des chômeurs selon les régions



Sources ANSD, ESPS_2006

CONCLUSION

Depuis 2000, l'Etat du Sénégal s'est engagé dans une dynamique de politique de lutte contre le chômage et le sous emploi. Ainsi, un certain nombre de stratégies est initié pour créer un sentiment d'espoir dans le pays, notamment la Stratégie de Croissance Accélérée à travers le DSRP II. L'ensemble des stratégies doit contribuer à l'apport d'une croissance positive impactant sur le niveau et les conditions de vie des ménages. A propos de cette stratégie de la croissance accélérée, elle doit analyser judicieusement le marché du travail pour rendre compte d'une manière efficace des leviers sur lesquels il faut appuyer pour encourager les entreprises à créer des emplois non précaires mais durables, en adéquation avec la demande. D'innombrables efforts sont fournis actuellement par le Sénégal pour atteindre l'émergence économique. Cette vision est basée sur une croissance économique de l'ordre de 7-8 % et une réduction par moitié de son niveau de pauvreté à travers le DSRP II et la SCA d'ici à 2015. Toutefois, des contraintes majeures sont à prendre en compte, notamment le marché de l'emploi, le chômage et la demande de travail lesquels restent étroitement liés à la croissance. En d'autres termes, le marché du travail est central pour une économie qui aspire l'émergence. Dès lors, l'Etat du Sénégal devrait encourager les investissements producteurs d'emplois notamment, les petites et moyennes entreprises, qui sont les principaux pourvoyeurs d'emplois tout en assurant davantage la promotion des activités productrices de revenus, dont la micro finance reste le principal levier.

Dans une perspective dynamique, une Convention nationale Etat et employeurs privés pour la promotion de l'emploi des jeunes, a été mise en place, depuis avril 2000". Ainsi, jusqu'au 31 juillet 2004, cette convention a accueilli 9.105 demandeurs d'emplois selon la fonction publique. Parmi eux, 762 stagiaires ont été recrutés à travers des entreprises. Quant au programme " Contrat de solidarité " mis en place par les autorités publiques, il est assimilé à un programme de stage pédagogique, en tant que dispositif permettant à des jeunes diplômés de trouver une occupation. Toujours animé par la même volonté de promouvoir l'insertion des jeunes dans le tissu économique, l'Etat a également mis en place une Agence National pour l'emploi des jeunes (ANEJ) afin de prendre en charge efficacement la demande sociale liée à l'emploi.